Lou Bét@illais



SOMMAIRE

Edito

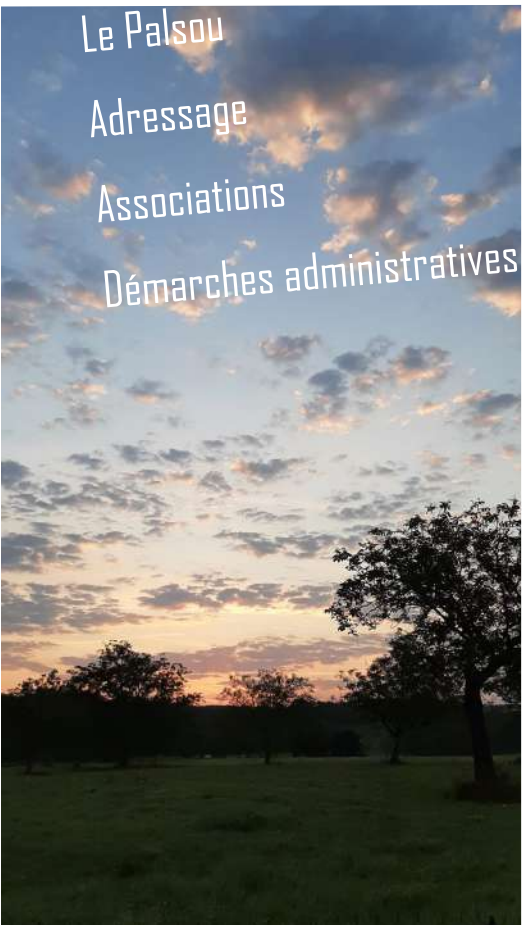
Maison de Santé

Opération Coeur de Village

Place de la Fontaine







Le Palsou

Adressage

Associations

Démarches administratives





Votre bulletin d'information municipale, n° 27, janvier 2022

Directeur de la publication : Christian DELRIEU
Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Au nom de tous les membres de l'équipe municipale et en mon nom personnel, recevez tous nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets pour vous et vos familles. Que 2022 vous apporte la réalisation de vos vœux les plus chers !

Comme l'année précédente, la COVID nous a empêchés de nous réunir pour les vœux traditionnels à la salle polyvalente. Nous le regrettons. Comme vous le savez, 2021 fut une année difficile pour nous tous, jeunes et moins jeunes. Bétaille comme toutes les communes de France, a dû s'adapter, changer ses habitudes, suspendre ses activités associatives, éviter les grands rassemblements, fête votive, foire…. Souhaitons que courant 2022 nous puissions retrouver ce lien social indispensable au vivre ensemble !

Mais 2021 a malgré tout été l'année d'importants travaux d'investissement dans la commune dans le but de renforcer les services aux habitants. Bétaille compte aujourd'hui 1093 habitants d'après le dernier recensement. Franchir le cap du millier d'habitants nous a permis de prétendre à des lignes budgétaires pour le financement de projets structurants et de service pour Bétaille et les communes voisines. Ainsi nos budgets 2020-2021 ont obtenu des aides de l'Etat, du Département, de la Région, de l'Europe et de Cauvaldor à hauteur de 75% pour financer près de 2 000 000 € de travaux. La construction du bâtiment multifonctionnel - Maison de Santé, Espace e-culturel, Agence Postale - vient compléter les bâtiments communaux déjà existants (boucherie – supérette), les locaux associatifs - maison du 3ème âge, salle polyvalente - et enrichit le patrimoine municipal.
Aujourd'hui, le pourtour de la mairie est devenu un vrai espace de vie, avec une place agréable, rénovée, où il est facile de stationner.

La municipalité a donc aujourd'hui la maîtrise de l'ensemble des bâtiments qui redessinent notre centre bourg. C'est l'aboutissement du plan d'aménagement et de la politique foncière conduite par les municipalités précédentes. L'achat à l'amiable, en centre-bourg, de terrain jardins ou maisons à onze propriétaires a permis de redessiner notre centre. Merci à eux d'avoir accepté de céder leurs biens à la mairie.
2021 a été aussi l'année de la réfection totale de notre ancien cœur de village, sous la maîtrise d'ouvrage de Cauvaldor et de la Mairie de Bétaille. La réfection de l'ensemble des rues, avec un caniveau central en pierre, et de la place de la Fontaine, entièrement pavée, a transformé notre village. Vous êtes nombreux à nous dire combien vous êtes satisfaits de la réussite de ces travaux. Ces rues offrent au regard de magnifiques bâtisses en pierre à découvrir aux beaux jours. La qualité de l'aménagement réalisé devrait d'ailleurs nous conduire à inciter les propriétaires de maisons vacantes à les restaurer ou à les céder à de futurs occupants.

En 2022, nous aurons une année de transition, de pause financière et nous préparerons de nouveaux projets.
La Mairie de Bétaille, en convention avec l'EPFO (Etablissement Public Foncier de la Région Occitanie) a acquis, Place de la Fontaine, face à nos deux magnifiques

platanes, une maison à 2 étages qui fait l'objet d'un projet de restauration en cours.
Nous vous tiendrons informés de l'avancement des dossiers, qui ne sont encore qu'au stade des études et de la recherche de financement. Toujours dans le cadre de cette convention EPFO, nous avons également acheté une maison en centre-bourg, en bordure de la Départementale 803, avec 1200m² de terrain et un hectare de pré, à côté de l'école, route la Bouygue.
Tous ces achats, décidés par le Conseil municipal, s'inscrivent dans un plan quinquennal d'investissement 2021-2026.
Lors du vote des comptes administratifs et des budgets primitifs, vous aurez les détails des travaux, achats et ventes réalisés par votre collectivité.
Nous inscrivons au budget 2022 la réalisation de l'adressage communal, c'est à dire les noms des rues, les plaques et la signalisation de l'ensemble des villages et hameaux de notre commune.

Bien entendu, comme chaque année, notre conseil municipal va continuer à travailler en équipe, à se projeter, à anticiper, à étudier et programmer les prochains investissements avec toujours le même plaisir à travailler ensemble sur les dossiers dans le calme, la réflexion et la sérénité.

Merci à vous tous.

Christian DELRIEU, Maire

Maison de santé

2ème tranche de travaux

Les derniers travaux s'achèvent à la maison de santé pour la seconde tranche concernant l'extension de celle-ci.
Bilan provisoire (Chiffre imprécis car marché en cours….) :

+/- 300 000 euros (travaux + Mo + BET ...)


Etage - salle de réunion corps médical


Etage - chambre remplaçant ou stagiaire interne


Cabinet de kinésithérapie

Ruelle des Hortes





Place de la Fontaine





Place de la Fontaine





Rue de la Halle aux grains





Rue du Fort





Rue de la Châtellenie





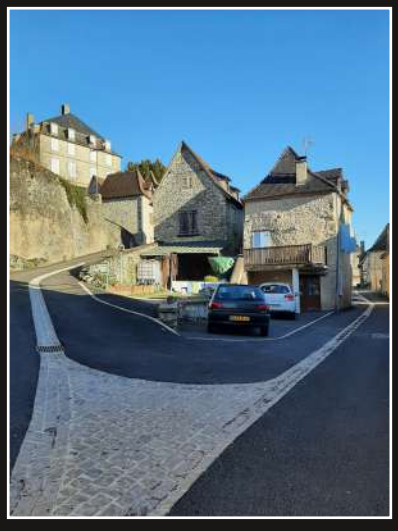
Ruedu Fort





Rue de la Châtellenie





OPERATION *Coeur de village*

« Ramener de la vie en centre-bourg, du plaisir à circuler, se promener dans nos rues et ruelles, s'arrêter et discuter….Un village dans lequel les Bétaillais(es) sont acteurs de leur quotidien. »

Voilà pourquoi votre municipalité, en lien avec CAUVALDOR comme Maître d'Ouvrage et l'entreprise MARCOULY, ont piloté cette belle réalisation.
La calade remise dans son état d'origine, ruelles, rues avec leur caniveaux centraux, enfouissement des lignes téléphoniques et électriques, aménagement d'un nouveau parking, la place de la fontaine et son lavoir …. apportent de nombreuses satisfactions.

Dès la période favorable, la plantation de végétaux se réalisera sur la place de la fontaine ainsi que l'éclairage de la fontaine et du lavoir.

Bilan opération cœur de village : 531 732.71 euros HT.
Maitrise d'ouvrage : CAUVALDOR. Subventionné à 55% (DETR, REGION, DEPARTEMENT).

S'ajoute la participation de la Commune de BETAILLE à hauteur de 25% par fond de concours : 128 640,04 €



















Place de la Fontaine

Une refonte totale et un projet en réflexion









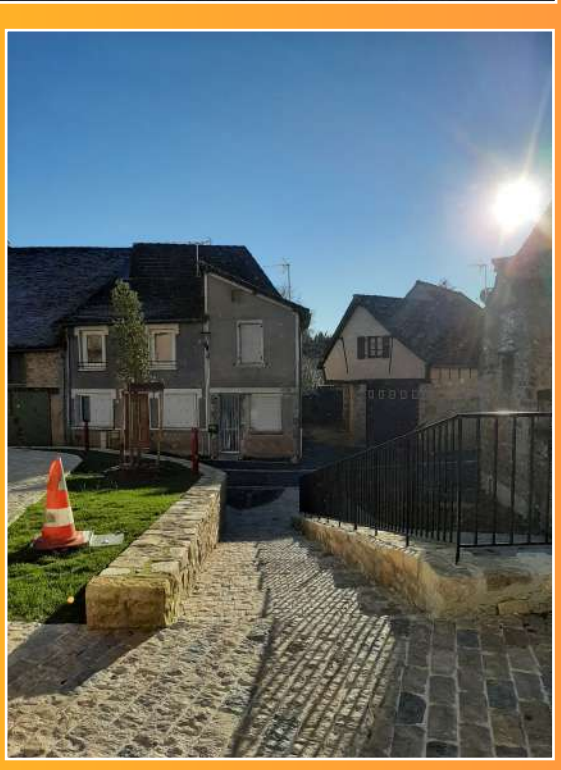








Plantation de végétaux au printemps







Le Projet

Projet de création d'un espace collaboratif et partagé





Montant estimé des travaux :
327 600 € HT







Etude pour la protection des inondations du Palsou

Sous maitrise d'ouvrage du Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA), avec l'équipe GEMAPI de Cauvaldor, la mairie de Bétaille a souhaité engager une étude pour chiffrer les travaux nécessaires depuis le pont de la Départementale 20 (à l'amont de l'école) jusqu'au pont situé sur la voie communale au bas du village de Labouygue.

Objet de l'étude : limiter le risque d'inondation des habitations du Couderc et de Labouygue.

Le Département du Lot s'associe au projet en inscrivant la réfection totale du pont de la RD20 dans ses plans d'investissement 2022-2023.
Afin de favoriser le passage de l'eau en cas de fortes précipitations, la pile centrale du pont sera supprimée évitant les embâcles sous le pont.
A l'aval du pont, le ruisseau sera aménagé avec une banquette jusqu'au niveau du pont de M. Touron avec la réfection totale de celui-ci. Son positionnement actuel freine le passage.
Après ce pont, le ruisseau sera aménagé pour permettre un débordement rive gauche et éviter ainsi un afflux d'eau vers Labouygue.
Le syndicat affine le projet et son plan de financement avec des aides de l'Etat, de la Région et de Cauvaldor. La Mairie devra apporter un fond de concours au Maître d'ouvrage.
Une information avec réunions publiques, en présence d'un cabinet spécialisé et d'un commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique, se déroulera courant 2022.



Digue du Palsou dans le bourg de Bétaille (CAUVALDOR, 2018)

Une **borne WIFI public lotois** a été installée dans notre commune en 2020.
Voici les principales statistiques de connexion pour l'année 2021 :



- Total de sessions de connexion: 689

Un utilisateur peut se connecter plusieurs fois.

- Nombre d'utilisateurs différents : 105
- Données reçues par les utilisateurs : 85,91 Go
- Temps cumulé de connexion de tous les utilisateurs : 6j 6H 6m
- Durée moyenne de connexion : 12m 58s
- Durée maximale de connexion : 2H 47m

Données recensées par le Syndicat mixte LOT NUMERIQUE

Votre municipalité en partenariat avec Cauvaldor est à la recherche d'un médecin généraliste et professionnels de santé ; bureaux, salles de soins sont prêts à le recevoir.

BETAILLE sera dans quelques jours une commune sous vidéoprotection



Suite à de très nombreux actes de vandalisme et d'incivilités, le conseil municipal a décidé d'installer dans un premier temps une dizaine de caméras sur le territoire communal. Cette décision est prise en accord avec Monsieur le préfet du LOT et la gendarmerie nationale.

Le premier avantage de ces installations est d'avoir un effet dissuasif très important.
Nous entendons lutter contre les petites incivilités qui polluent la vie des habitants, mais également :

- lutter contre les incivilités plus importantes qui se multiplient (WC public rendu insalubre et détérioré, irrespect du Monument aux Morts, mobilier urbain saccagé, tableau électrique arraché ...) ;
- réduire les tentatives d'effractions ;



- lutter contre les rodéos de quads et motos près de l'église, espace du Couderc, etc... ;
- sécuriser le bourg, maison de santé, espace e.-culturel et commerçants régulièrement soumis à des actes de vandalisme essentiellement la nuit et le week-end.

Enfin, contrôler, enregistrer, analyser et transmettre des informations pour effectuer une levée de doute vidéo depuis un PC de sécurité et dans certains cas, fournir ces éléments (date, heure et vidéo) à la gendarmerie nationale.

La remise en état de ces dégradations injustes, ciblées et volontaires sont un coût trop élevé, payée par de l'argent public.

STOP INCIVILITES

Conteneurs à verre à côté de l'aire de jeux espace du Couderc à Bétaille



La déchetterie du Syded à Bétaille vous accueille plus largement

Lundi		14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi		14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12 h	14h - 18h
Samedi	9h - 12 h	14h - 17h

Déchetterie fermée le dimanche et jours fériés

Pour rappel : les dépôts sauvages de déchets au pied des conteneurs à verre ou de collecte d'ordures ménagères sont interdits et clairement passibles de sanctions : 90 € d'amende si le contrevenant est identifié.
La municipalité, par l'intermédiaire de son Maire qui a un pouvoir de Police, peut infliger une amende aux contrevenants voire des poursuites en justice.





Pour les prochains numéros du Lou Bétaillais, nous souhaiterions que tous les commerçants, artisans, entrepreneurs, entreprises, auto-entrepreneurs, etc.... qui le souhaitent, puissent se présenter ou se représenter à la population en quelques lignes. Pas d'offre commerciale. Parution une fois par an par entreprise. Votre texte à envoyer à aureliev.mairie@gmail.com



L'adressage est réalisé sous la responsabilité du Maire assisté du Conseil municipal et validé par une délibération et des arrêtés municipaux.

Le numérotage des voies

Les numéros se suivent depuis le centre vers la périphérie.

La numérotation métrique, fondée sur la mesure depuis le début de la voie est privilégiée en zone d'habitation peu dense. Elle permet d'intercaler de nouveaux numéros sans changer la numérotation existante, ni de créer des bis et ter. Ce type de numérotation intéresse les services de secours et fournisseur de réseaux car elle renseigne sur la longueur de la voie.

Information par la signalétique

Une plaque, à la charge de la commune, portant le nom de la voie doit être apposée à chaque intersection. Les propriétaires ne peuvent s'opposer à l'installation de panneaux de nom de rue sur leur mur.

Une plaque de numéro, à la charge de la commune, doit être posée sur chaque bâtiment.

Information des administrés

La commune informe en amont les administrés de la démarche d'adressage et communique la nouvelle adresse en rappelant les références des délibérations et des arrêtés qu'elle a pris.

Le site officiel ***www.service-public.fr*** permet aux administrés de communiquer gratuitement leur changement de coordonnées aux principaux organismes publics et privés à partie de la page « changement d'adresse en ligne ».

SDAIL

Le Syndicat Département d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot vise à apporter une assistance technique aux communes et communautés de communes qui n'ont pas de moyens assez structurés pour mener à bien leurs projets.

Une convention de partenariat avec le SDAIL a été signée afin de nous épauler dans l'adressage.

A ce jour, les noms des routes ont été intégrés dans la base du SDAIL ; après vérification, le fichier des propriétaires bâtis nous sera envoyé. Nous devrons alors renseigner le nom de la voie à laquelle l'habitation est rattachée.

Nous pensons clôturer ce dossier d'ici la fin 2022.

Quelques chiffres...

- Population totale : 1093 habitants au 01/01/22 - 74 hab. / km²
- 7 est le nombre de naissances enregistrées en 2020 contre 10 en 2019. 22 est le nombre de 0-2 ans.
- 151 familles avec des enfants, soit 31 % des ménages.
- 453 est le nombre d'habitants de plus de 15 ans mariés pour 34 pacsés.
- 683 habitations à l'échelle de la commune contre 369 en 1968 !
- 79 % de propriétaires en résidence principale.
- 24 est le nombre d'entreprises d'au moins 1 salarié
- 121 est le nombre de plus de 75 ans soit 11,7 % de la population.
- 9 est le nombre total de commerces de proximité.
- 461 est le nombre d'actifs dans la commune, soit 76 % de la population des 15-64 ans.
- 523 femmes pour 512 hommes.



Depuis novembre 2021, Bétaille accueille

Virginie DALMASSO, Psychomotricienne,
installée dans l'ancien cabinet médical place du Vieux Couvent
(à côté de la salle polyvalente).
Tel. 06 03 48 29 90
Pour en savoir plus sur sa pratique, rendez-vous sur :
https://psychomotricitepourquipourquoi.wordpress.com/



La Mémoire de Bétaille

Chaque habitant à ses anecdotes, ses souvenirs.
Si vous souhaitez partager une bout d'histoire de Bétaille dans le Lou Bétaillais, envoyez-nous votre écrit à aureliev.mairie@gmail.com ou contactez-nous afin que nous venions recueillir votre témoignage.

Bibliothécaires itinérantes Cauvaldor

Depuis août, la communauté de communes Cauvaldor accueille deux bibliothécaires itinérantes. Elles parcourent le territoire afin d'aider les différentes communes participantes.
Celles-ci viennent en appui aux bénévoles de l'association Brouillon de Culture qui fait vivre notre espace e-culturel situé en centre bourg. Le but est de développer des actions culturelles et de valoriser de nouveaux services.

L'association "Brouillon de Culture" prévoit donc de nouvelles actions sur 2022 à découvrir à l'espace e-culturel ou sur sa page facebook.



Association Terroir & Qualité

Avec grand regret, le bureau de l'association s'est résigné à ne pas porter le projet de la foire agricole 2022.
La situation sanitaire n'étant pas claire ni certaine, celà n'est pas envisageable, dans un si court délai, d'organiser une foire de qualité.



NOUVEAU NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE : 31 14



J'entends parler de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle.
Qu'est-ce c'est ?
Une alliance de professionnels de la santé.

Des professionnels de la santé reconnus par l'ARS de Bétaille, Vayrac, Le Vignon en Quercy et Puybrun sont regroupés en MSP afin de pouvoir collaborer sur différents projets et sujets.
Forts de leurs expériences, ils sont acteurs de la vie médicale locale. Ils apportent leur soutien à la population, créent des évènements de sensibilisation (cancer du sein), mettent en place des campagnes de vaccination (centre de vaccination), etc...



Vote par procuration

Vous pouvez faire une procuration lorsque que vous savez que ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour de l'élection. Aucun justificatif ni document n'est désormais demandé au moment de la demande.

- engager la démarche le plus tôt possible, du fait des délais d'acheminement de la procuration.
- vous pouvez désormais donner procuration à n'importe quel électeur de confiance (mandataire), qu'il soit, ou non, inscrit dans la même commune que la vôtre. Il devra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes (muni de sa propre pièce d'identité) et ne doit pas avoir plus de deux procurations, et une seule d'entre elles peut avoir été faite en France.
- valable un an pour une seule élection pour le premier tour, le second ou les deux (à indiquer). Peut-être résiliable à tout moment en utilisant le même formulaire que la procuration.

Comment donner procuration ?
- Téléprocédure sur le site ***maprocuration.gouv.fr***. Doit être validée dans les deux mois dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie (Vayrac : jeudi 8h-12h) ou un consulat, sur présentation de la référence d'enregistrement « Ma procuration » et d'un titre d'identité.
- Formulaire. La demande peut aussi être réalisée via un formulaire Cerfa n°14952*03 papier dans n'importe quel commissariat de police et brigade de gendarmerie, dans le tribunal judiciaire du lieu de travail ou de résidence, ou un consulat (numéro national d'électeur de votre mandataire + votre propre numéro national d'électeur). Si vous ne pouvez pas vous y rendre pour des raisons de santé, vous pouvez demander à ce qu'un officier ou agent de police judiciaire se déplace à votre domicile (ou dans un établissement spécialisé comme un Ehpad) pour établir ou résilier une procuration.

Pensez à faire vos démarches !



Si vous souhaitez y figurer, n'hésitez pas à envoyer vos coordonnées et à présenter vos produits, en écrivant d'ici le 15 février, à Pascal Grondin, chargé de mission Agriculture Agro-Alimentaire & Forêt : agricultureforet@cauvaldor.fr

L'accueil de loisirs de Bétaille

CAP JEUNESSE

Les infos de L'Alsh Cap Jeunesse

Pour les vacances d'hiver, cette année, la première semaine sera consacrée au Carnaval sur le thème de la Martinique. Défilé « haut en couleurs » dans les rue de Bétaille. Les villageois sont bien évidemment invités à participer. Le bûcher de Mr Carnaval se tiendra sur la place proche de la salle des fêtes.

De plus, nous repartirons en expédition au Lioran avec un groupe de grands, le mercredi 23 février.

La deuxième semaine, nous accueillons à nouveau une intervenante hip hop sur 4 demi journées.

Activité reprogrammée pendant ces vacances puisqu'elle avait beaucoup plu.

Et bien sûr des activités manuelles, sportives, cuisine ou des sorties viendront rythmer les journées des enfants au centre de loisirs.

Téléthon 2021 à Bétaille

Toujours perturbé par la COVID 19, le Téléthon 2021 de Bétaille a dû se réinventer.

Assidûment attaché à soutenir le Téléthon et la recherche, la commune, les associations, les bénévoles et donateurs ainsi que les familles étaient nombreux au rendez-vous pour cette grande fête de la solidarité.

Merci aux associations de Bétaille :
Le Trait d'Union pour la bourse aux vêtements, le Brouillon de Culture pour la vente de livres, le Comité des Fêtes, Nostre Païs, Terroir et Qualité, Foot Club du Haut Quercy pour leurs dons.

Merci également aux particuliers pour leurs dons à l'urne située la mairie.

Un montant de 2 155,96 € a été versé à l'AFM.

Félicitations et bravo à toutes et tous
en cette période difficile.



Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Bétaille, Carennac, Queyssac-les-Vignes et Végennes : des prévisions optimistes

L'effectif présionnel 2022/2023 du nombre d'élèves au sein de notre RPI est supérieur à celui de cette rentrée.

Le SIVU a donc mené une réflexion pour la création d'une classe supplémentaire afin de faire face au nombre croissant d'élèves accueillis. La discussion ouverte avec les Directions des Services Départementaux de l'Education Nationale Lot & Corrèze a permis l'***obtention d'un poste supplémentaire à l'école de Queyssac-les-Vignes pour la rentrée 2022/2023***.

Par ailleurs, en France, le service minimum d'accueil dans les établissements scolaires désigne l'obligation légale qu'ont les mairies de mettre en place des structures d'accueil des élèves les jours de grève dans les écoles primaires *(pour les absences autres que le motif de grève, c'est à l'Education Nationale de pallier à l'absence de son personnel)*. Sur l'année en cours et la précédente, ***le service miniumum a été mis en place à plusieurs reprises et a fonctionné sans encombre grâce à un personnel disponible et impliqué.***

.



Espace e-culturel : Plus dynamique que jamais !

L'association "Brouillon de Culture" qui gère l'espace e-culturel de Bétaille a tenu son assemblée générale mercredi 19 janvier en présence du maire, Christian Delrieu et de son premier-adjoint, Patrice Guinot.

Depuis son ouverture en mai dernier, le succès de l'espace e-culturel ne se dément pas auprès des lecteurs bétaillais mais aussi des communes alentours (nord du Lot et sud- Corrèze). Le nombre d'inscrits a quasiment triplé en 8 mois. Les plus de 60 ans composent le premier tiers, un autre pour le 18-59 ans et les jeunes lecteurs en constituent le dernier, et la bibliothèque leur porte une attention particulière : elle accueille régulièrement les écoles et le centre de loisirs, c'est elle qui distribue aux familles des enfants nés ou adoptés l'an dernier le livre Premières pages et proposera aux jeunes enfants un atelier en avril et un spectacle en juin.

Forte de ce succès, la bibliothèque a aussi renouvelé son fonds. Avec 2 768 ouvrages, elle offre un large choix de livres pour enfants, de romans, de romans policiers, de science-fiction, de documentaires et de livres en gros caractères qui satisfont tous les appétits. D'ailleurs, dans les mois à venir et à destination de tous les publics, la bibliothèque de Bétaille accueillera un spectacle dans le cadre du Printemps des Poètes ainsi qu'une exposition de broderies dédiée au conte.

L'espace, ouvert les lundis et mercredi de 16 à 18h et le samedi de 10 à 12 heures, est d'ailleurs un lieu où l'on peut, non seulement emprunter gratuitement des ouvrages, mais aussi, venir lire ou consulter la presse comme La Dépêche, La Vie Quercynoise ou encore DireLot.

Le nouveau bureau de Brouillon de Culture est composé ainsi : Odile Dupuy Fromy garde la présidence avec Lise Jolly, comme vice-présidente; Sophie Quinault, secrétaire; Aurélie Viguerard, secrétaire adjointe; Corinne Sygall, trésorière; Jocelyn Lebuhotel, trésorier-adjoint.



L'association théâtrale

LA PUYBRENELLE

a enfin pu reprendre ses activités. Sa troupe, « Les 68 Tard » a donné à Bétaille les 20, 21 novembre et 10 décembre 2021 trois représentations pour rendre au rire toute sa place dans notre vie secouée par la pandémie. Dans le cadre d'un café-théâtre, ses 7 toniques actrices ont souvent fait sourire et rire grâce à une succession de petites scènes dynamiques présentant la vie de gendarmettes, d'une bibliothécaire, d'une tenancière de bar et de ses clientes… Le public est reparti à chaque fois enchanté du spectacle après avoir bu le verre de l'amitié. Les dernières normes sanitaires ne permettant pas à la troupe de jouer à Vayrac le 29 janvier, les « 68 Tard » clôtureront leur saison à Bétaille le 12 février 2022 par une dernière représentation.

A partir du 14 février, la troupe préparera le spectacle qu'elle aura le plaisir de vous présenter à la fin de l'année 2022.

Association NOSTRE PAIS

Alors qu'en filigrane apparait l'espoir de l'atténuation prochaine des mesures de protections sanitaires contre le covid, se manifeste, au sein de l'équipe, le désir d'aider à la reprise de la vie associative entravée par ces longs mois de repli. Dans ce but, l'association s'active, en liaison avec des organismes compétents à monter un programme d'opérations incitant, tout un chacun, à retrouver goût au plaisir de se remettre dans une ambiance conviviale. Souhaitons que les choses puissent suivre leur chemin. Si l'on parvient au but, l'information en sera donnée. Il est rappelé que les trois ateliers : mémoire, peintures et carrefour anglo-français fonctionnent et tous ouverts aux amateurs qui souhaiteraient participer à leurs activités.

La Présidente, Denise FEIX

Nous vous invitons tous aux activités du club !

Marche	:	le lundi après-midi
Jeux de société	:	le jeudi après-midi
Danse Country	:	le mercredi soir
Taï Shi	:	le jeudi soir
Travaux d'aiguilles	:	le mercredi après-midi

Venez nous rejoindre ; le printemps arrive !!

Le football dans notre canton contribue à renforcer le bien vivre sur son territoire, qu'il soit tourné vers l'éducation ou la compétition. Il participe à l'épanouissement de chacun. Le football est aussi pour beaucoup d'entre nous, une belle manière de créer des amitiés, de renforcer le lien social, de créer des dynamiques collectives, de se dépasser grâce aux valeurs morales qu'il véhicule.

L'avenir de notre football rural ne peut, aujourd'hui, s'envisager que dans des actions tournées vers les jeunes et dans une mutualisation des moyens et des projets sportifs y compris avec nos voisins territoriaux.

Après deux saisons perturbées par le Covid et non abouties, le FCHQ espère pouvoir aller au bout de celle-ci qui s'annonce sur une très bonne dynamique et de bons résultats.

L'équipe 1 renforcée par un bon recrutement et le retour de joueurs issus de notre école de football poursuit son objectif, l'accession en division supérieure.

L'équipe 2, elle aussi rajeunie par de nombreux joueurs de notre école de football et épaulée par quelques plus anciens, peut prétendre au maintien.

Les féminines progressent en championnat et leurs résultats sont très encourageants et prometteurs. Une bonne ambiance règne dans ce groupe.

L'école de football, quant à elle, maintient son nombre de licenciés malgré des changements sur certaines catégories.

Un grand merci à nos éducateurs, qui malgré les conditions imposées en vigueur, font un excellent travail.

Aux éducateurs diplômés du FCHQ, vient s'ajouter Gwen MISSANA, qui après une année d'apprentissage au club, a obtenu avec succès le Brevet de Moniteur de Football (BMF).

Un grand merci aux dirigeants et joueurs qui, par leur implication et leur excellent travail, permettent la réussite des projets du club.

A nos sponsors, en dépit des difficultés économiques que notre pays traverse en cette période de pandémie, ont accepté de participer généreusement à l'élaboration de ce calendrier. Nous vous en remercions vivement.

Un grand merci aux collectivités pour leur soutien financier et aux infrastructures mises à notre disposition.

Le FCHQ, petits et grands et moi même, vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette année 2022, ainsi que la santé.

Jean GONCALVES

Comme en 2020, l'année 2021 aura été, elle aussi perturbée par les mesures sanitaires liées à la pandémie,

Pour rappel, seuls ont été assurés les vide-greniers du 13 mai avec les floralies et celui du 26 septembre.

A seulement une dizaine de jours de la date prévue, alors que des dépenses avaient été déjà engagées, la fête votive a été supprimée. Malgré tout, le Comité de fêtes a pris la décision de maintenir le feu d'artifice qui malheureusement a été tiré sous la pluie !!

Souhaitons qu'en 2022 les animations prévues pourront bien avoir lieu, comme les 2 traditionnels vide-greniers et la fête votive du 6 août avec TTC.

A cet effet, le Comité des fêtes a besoin de nombreux bénévoles.

N'hésitez pas à nous rejoindre en vous faisant connaître auprès du Président Didier Darnis.

L'Association des Parents d'Elèves vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Nous avons pu réaliser quelques petites actions en 2021 malgré les aléas sanitaires :

- un ***vide ta chambre*** à Carennac, nouveauté pour l'APE
- un ***marché de noël*** virtuel
- participation financière pour le ***Téléthon***

Pour 2022 nous envisageons :

- ***une randonnée*** sur Queyssac les Vignes aux alentours de Pâques
- participer aux divers ***vide grenier*** de Betaille
- ***ventes de fleurs et bulbes*** via une plate-forme internet
- ***ventes d'objets personnalisés*** avec le dessin de nos enfants.

Pour le spectacle et le Loto, rien n'est encore arrêté car nous faisons en fonction de la crise sanitaire et il est difficile de prévoir et maintenir nos actions.

Nous espérons pouvoir proposer bien d'autres actions dans un futur proche.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Retrouvez toutes les informations utiles sur "service-public.fr"

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Durée de validité : 15 ans pour les adultes et 10 ans pour les enfants.



PASSEPORT

Délai d'obtention : environ 1 mois.
Durée de validité : 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les enfants.

Les demandes de passeports et de cartes d'identité se font uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi à la Mairie de Saint-Céré (ou d'autres communes). Pour cela contactez l'accueil au 05 65 10 01 10.

Au préalable vous devez effectuer une pré-demande en ligne et vous présenter lors de votre rendez-vous obligatoirement avec :
- le récapitulatif de cette pré-demande ou bien le numéro qui lui correspond,
- les différentes pièces à fournir selon votre cas.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes français qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie munis de leur pièce d'identité, du livret de famille des parents.
La demande peut également être effectuée par un représentant de l'autorité parentale.



DEMANDE D'ACTE DE NAISSANCE, MARIAGE, DECES

L'acte doit impérativement être demandé au lieu de naissance, mariage ou lieu où a été dressé l'acte de décés.

Se présenter en Mairie, muni d'une pièce d'identité pour les actes établis dans la commune ou présenter sa demande par écrit à la mairie concernée en notant noms, prénoms et date de l'acte concerné en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse.

RECONNAISSANCE

Un couple non marié peut reconnaître son enfant avant la naissance.

ATTRIBUTION DU NOM DE FAMILLE

Les parents peuvent choisir le nom de famille de leur enfant, père et/ou mère dans un sens ou dans l'autre. Si les parents ont déjà un double nom, ils ne pourront transmettre qu'un seul nom. A défaut de déclaration conjointe, l'enfant prend le nom du mari ou du premier reconnaissant.

MARIAGE / PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

Prendre rendez-vous auprès de la Mairie.

DECES

La déclaration de décès doit être faite dans un délai de 24 heures suivant le décès. Se présenter avec certificat médical de décès, livret de famille du défunt, pièce d'identité du déclarant.



INSCRIPTION ELECTIONS

Pièces à fournir :
- pièce d'identité,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Inscription jusqu'au 4 mars 2022 pour voter lors des Présidentielles.



LA MAIRIE



lundi et vendredi de 13h30 à 17h
mardi et jeudi de 8h30 à 12h
Sur rendez-vous avec Monsieur le Maire.
05 65 32 41 03 ***mairie-betaille@info46.fr***

L'Agence Postale Communale



Délocalisée à côté du nouvel espace e-culturel, Céline et Virginie vous accueillent comme suit :

lundi 10h à 13h — mardi 13h30 à 17h
jeudi 13h30 à 16h30 — vendredi 8h30 à 12h
samedi 9h30 à 12h

La distribution du Lou Betaillais est réalisée par l'équipe municipale en fonction des contraintes professionnelles et familiales de chacun. Tous les quartiers ne sont donc pas distribués en même temps ; quelques jours de décalage entre les uns et les autres peuvent être constatés. Un peu de patience, il arrivera forcément dans votre boite aux lettres !